

L'air du temps



n°170

Avril 2018

Sommaire

- ▶ **Budgets 2018**
- ▶ **Coopération entre communes voisines.**
- ▶ **Travaux sur le barrage de La Balme**
- ▶ **La bibliothèque dans son réseau**
- ▶ **Histoire de fuite d'eau**
- ▶ **Le Critérium du Dauphiné à Rencurel**
- ▶ **Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918**
- ▶ **A venir : marché paysan, théâtre à Grignan**

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Air... d'avenir

Si besoin était, le vote du budget de la commune a confirmé une tendance à l'œuvre depuis plusieurs années : les ressources diminuent (baisse des dotations de l'Etat notamment) et les communes ne sont plus en mesure de faire face, seules, aux enjeux qui se présentent à elles, que ce soit en terme de services à la population ou d'équipements susceptibles de maintenir ou développer leur attractivité, donc leur développement.

Une des réponses imaginées par le législateur est la mise en place de Communauté de communes qu'on veut de plus en plus grandes et dotées de compétences de plus en plus nombreuses.

Mais, à l'évidence cela ne suffit pas. Des communes proches, comme le sont Rencurel, St Julien et St Martin, qui n'appartiennent pas à la même Communauté de communes (on ne refera pas l'histoire tout de suite...), ont à travailler ensemble pour être complémentaires en terme de services offerts et en vue d'un développement plus harmonieux.

Cela débouchera-t-il un jour sur le plan administratif ? L'avenir le dira. En attendant c'est autour de projets concrets que la coopération entend se développer.

Michel Eymard, maire

SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNE

l'artisanat en bas de chez soi !

Médiathèque de St Quentin/Isère

1 EXPO : 20 avril - 15 juin

peinture, broderie, poterie, tournage sur bois, vanneterie...
venez découvrir les créations des artistes et artisans locaux.

VERNISSAGE
20 avril à 18h30

2 ateliers

fabrication de bijoux
mardi 23 mai
à 14h et à 15h15

DUO 1 enfant + 1 adulte
entrée à partir de 4 ans

sur réservation
gratuit

initiation à la vanneterie
samedi 26 mai, à 14h

pour ados
et adultes

sur réservation
gratuit

10-18 médiathèque
Saint Quentin sur Isère
100 rue de la République
38120 St Quentin

LA PETITE RECOMP

www.bibliotheques.saintmarcellin-vercors-isere



(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2018

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le 21 février dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de la commune, de l'eau et de l'assainissement et de la chaufferie 2017.

COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT		CHAUFFERIE	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	135 099.25	Eau potable	24 435.32	Charges à caractère général	14 970.55
Charges de personnel	170 680.04	Assainissement collectif	51 654.46	Charges financières	13 954.40
Atténuation de produits	2 647.00				
Autres charges de gestion courante	23 902.15				
Charges financières	12 381.95				
Charges exceptionnelles	91 229.88				
TOTAL	435 940.27	TOTAL	76 089.78	TOTAL	28 924.95
RECETTES		RECETTES		RECETTES	
Atténuation de charges	11 739.31	Eau potable	46 577.91	Ventes de produits	30 195.54
Vente de produits du domaine	13 965.00	Assainissement collectif	106 260.19	Autres produits	1.34
Impôts et taxes	206 999.99				0.00
Dotations et participations	126 544.08				
Autres produits de gestion courante	61 037.75				
Produits financiers	2.75				
Op. d'ordre de transfert entre sections	91 229.88				
TOTAL	511 518.76	TOTAL	152 838.10	TOTAL	30 196.88
Excédent de fonctionnement	75 578.49	Excédent de fonct.	76 748.32	Excédent de fonct.	1 271.93
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES	317 295.58	TOTAL DEPENSES	359 580.82	TOTAL DEPENSES	16 873.70
TOTAL RECETTES	295 563.81	TOTAL RECETTES	184 686.54	TOTAL RECETTES	0.00
Déficit d'investissement	21 731.77	Déficit d'investiss.	174 894.28	Déficit d'investiss.	16 873.70

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 AU BUDGET 2018

Le 21 février dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation des résultats 2017 au budget 2018.

Budget de la commune :

Le compte administratif 2017 du budget de la commune fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 75 578,49 €
- Déficit d'investissement : - 21 731,77 €

Compte tenu :

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 0 €
- d'un déficit d'investissement antérieur reporté de : -200 877.68 €

Il a été décidé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de 75 578.49 € pour la couverture partielle du déficit d'investissement.

Budget annexe eau et assainissement :

Le compte administratif 2017 du budget annexe eau et assainissement fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 76 748,32 €
- Déficit d'investissement : - 174 894,28 €

Compte tenu :

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 37 815.94 €
- d'un excédent d'investissement antérieur reporté de : 136 106.92 €

Il a été décidé d'affecter 38 787.36 € pour la couverture du déficit d'investissement et de reporter le solde 75 776.90 € en excédent de fonctionnement.

Budget annexe de la chaufferie :

Le compte administratif 2017 du budget annexe de la chaufferie fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 1 271,93 €
- Déficit d'investissement : -16 873,70 €

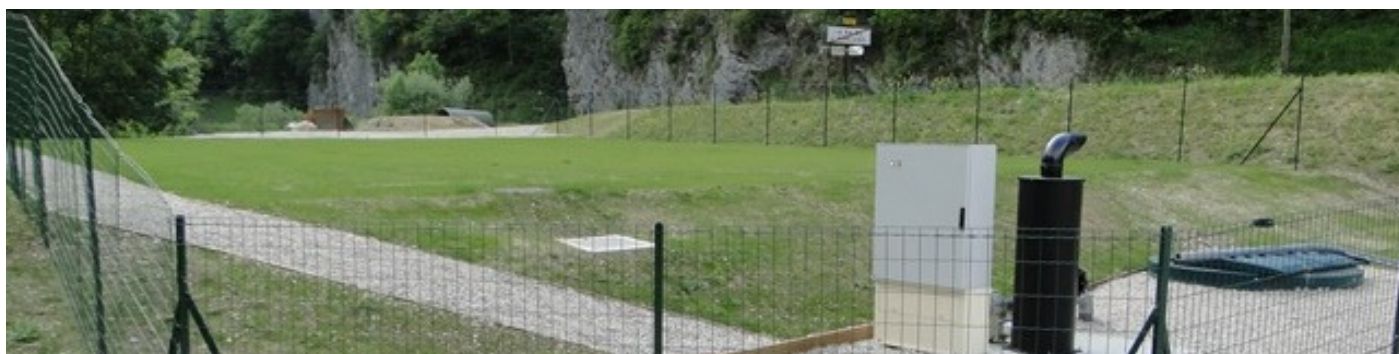
Compte tenu :

- d'un déficit de fonctionnement antérieur reporté de : - 4 345.66 €
- d'un excédent d'investissement antérieur reporté de : 89 669.22 €

On constate :

- Un déficit de fonctionnement cumulé de : - 3 073.73 €
- Un excédent d'investissement cumulé de : 72 795.52 €

Il a été décidé de reporter le déficit de fonctionnement de 3 073.73 € et un excédent d'investissement de : 72 795.52 €



(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2018

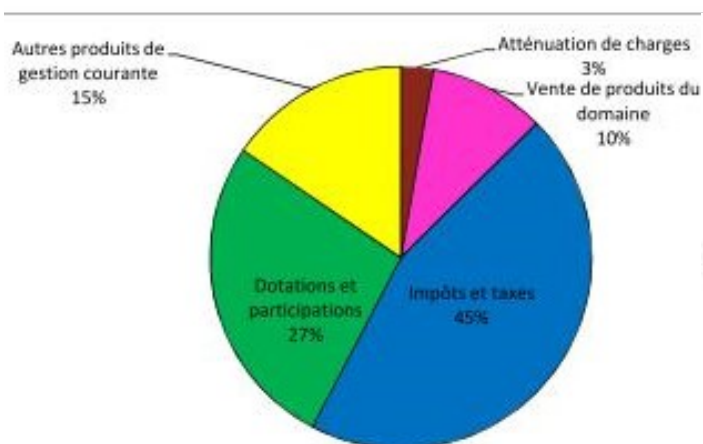
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Le 21 février dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les budgets 2018 de la commune : budget principal et budgets annexes eau et assainissement d'une part et chaufferie d'autre part).

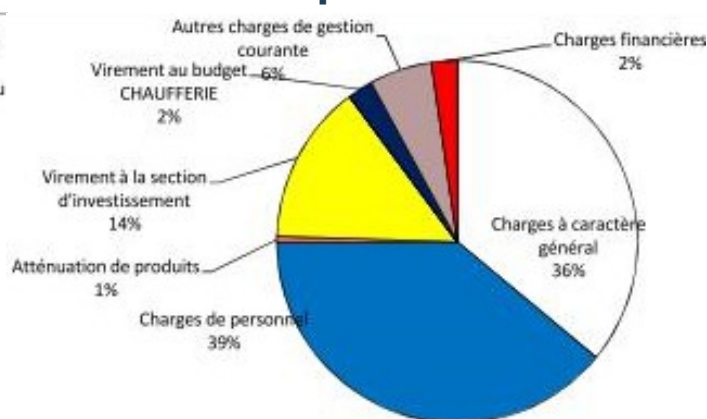
COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT		CHAUFFERIE	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	157 858.00	Eau potable	30 200.00	Charges à caractère général	16 898.27
Charges de personnel	170 345.00	Assainissement collectif	58 073.00	Virement à la section investissement	6 990.00
Atténuation de produits	2 648.00			Autres charges de gestion courante	0.00
Virement à la section d'investissement	62 874.00			Charges financières	13 353.00
Virement au budget CCAS	0.00			Déficits antérieurs reportés	3 073.73
Virement au budget EAU & ASSAIN	0.00				
Virement au budget CHAUFFERIE	9 870.00	Virement à la section investissement	86 153.90		
Autres charges de gestion courante	24 698.00				
Charges financières	10 030.00				
Charges exceptionnelles	0.00				
Déficits antérieurs reportés du ccas	0.00				
TOTAL	438 323.00	TOTAL	174 426.90	TOTAL	40 315.00
RECETTES		RECETTES		RECETTES	
Excédents antérieurs reportés	0.00	Eau potable	45 200.00	Excédents antérieurs reportés	0.00
Atténuation de charges	12 000.00	Assainissement collectif	53 450.00	Ventes de produits	30 445.00
Vente de produits du domaine	43 310.00	Excédents antérieurs reportés	75 776.90	Virement du budget commune	9 870.00
Impôts et taxes	197 568.00			Dotations et participations	0.00
Dotations et participations	117 568.00				
Autres produits de gestion courante	67 874.00				
Produits financiers	3.00				
Opérations d'ordre de transfert	0.00				
Produits exceptionnels	0.00				
TOTAL	438 323.00	TOTAL	174 426.90	TOTAL	40 315.00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES	637 726.45	TOTAL DEPENSES	360 494.26	TOTAL DEPENSES	79 785.52
TOTAL RECETTES	637 726.45	TOTAL RECETTES	360 494.26	TOTAL RECETTES	79 785.52

BUDGET PRINCIPAL : SECTION DE FONCTIONNEMENT... QUELQUES PRÉCISIONS

Recettes



Dépenses



Principales charges à caractère général (157 858,00 €)

- L'entretien courant du matériel roulant, des bâtiments, des réseaux et des forêts
- Le carburant, l'électricité, le gaz
- Les fournitures de petit équipement scolaire et de bureau
- La bibliothèque
- Les frais postaux et les télécommunications
- Les taxes foncières
- Les honoraires (géomètre, avocat...)

Principales charges de gestion courante (24 698,00 €)

- La contribution au SDIS
- Les indemnités diverses
- Le virement au budget de la chaufferie
- Le soutien aux projets pédagogiques
- Les subventions aux associations

Les charges financières (10 030,00€)

correspondent aux intérêts des emprunts (le remboursement du capital apparaît en dépenses d'investissement).

Charges de personnel (170 345,00 €)

Secrétariat de mairie, agents techniques, agents d'entretien (ménage bâtiment mairie et bâtiments scolaires), agents restaurants scolaires, ATSEM, garderie et emploi occasionnel déneigement.

Virement à la section d'investissement (62 874,00 €)

Le virement à la section d'investissement doit couvrir, au minimum, l'annuité d'emprunt (hors remboursement des emprunts court terme)

(Commune)

BUDGET 2018

QUELS INVESTISSEMENTS EN 2018 ?

Les principales opérations inscrites au budget de la commune, cette année, sont :

- ENS les Rimets : entretien des espaces, suivi faune et flore, sentier historique
- PLU : fin ?
- Lotissement du Bécha :
- Bâtiments : aménagement de La Scie (suite), installation de chauffage et divers travaux dans le bâtiment du foyer de ski et de la salle hors-sac, réhabilitation de l'appartement de l'école du village, toiture de l'église
- Forêts : réaménagement de la route forestière du canton des Coulmes, entretien de limites
- Voirie : sécurisation de la traversée de La Balme

Les principales opérations inscrites au budget eau et assainissement, cette année, sont :

- Sécurisation des captages : acquisition du foncier et enquête publique.

TAUX 2018

Taxes	Taux 2017	Taux votés 2018
Taxe d'habitation	7.49%	7.49%
Taxe sur le foncier bâti	15.02%	15.02%
Taxe sur le foncier non bâti	42.79%	42.79%

SUBVENTION

Une subvention de 600,00 € a été allouée aux coopératives scolaires des écoles de la commune pour les sorties de ski organisées cet hiver.

AGENCE POSTALE

Suite au cambriolage avec effraction de l'agence postale perpétré dans la nuit du 5 au 6 février et au cours de laquelle d'importants dégâts ont été commis (pour un butin nul !), il a été convenu, avec les services de La Poste, de réorganiser complètement l'agencement du local pour une meilleure sécurisation.

Un projet a été établi et des devis sont en cours.

L'agence postale ne rouvrira donc pas dans l'immédiat. La commune fait le maximum pour limiter tant que possible les délais.

(Travaux)

CHANTIER SUR LE BARRAGE DE LA BALME

L'Air du temps s'était fait l'écho à plusieurs reprises des travaux prévus par EDF sur le barrage de la Balme en vue de sa mise aux normes (ADT n°133 - septembre 2014, n°135 - novembre 2014 et n°141 - mai 2015).

Les travaux préparatoires prévus en 2014 et début 2015 ont bien été effectués mais pas les travaux sur le barrage proprement dit, prévus en 2016 et 2017. Les explications sont venues en deux temps.

LE BARRAGE DE LA BALME A CHANGÉ DE CLASSE

Un arrêté du Préfet du 29 septembre 2017 nous apprend que le barrage de La Balme, initialement en classe A, est maintenant en classe C, suite au décret du 12 mai 2015.

Les obligations, attachées à la classe du barrage, ayant changé, EDF a demandé à l'Etat l'abandon du projet de travaux initialement prévu.

Cet abandon a été accordé sous réserve qu'EDF présente avant le 30 juin 2018 un nouveau dossier présentant les mesures que l'entreprise compte prendre pour garantir la stabilité du barrage, le détail des travaux prévus et le calendrier de réalisation.

DES TRAVAUX AURONT LIEU



Le 30 mars dernier, EDF a invité la commune à une réunion à laquelle participaient également l'Agence française pour la biodiversité (police de l'eau), le Parc naturel régional du Vercors (au titre du Contrat de rivière) et les AAPPMA de toute la vallée de la Bourne.

Il s'agissait d'informer sur la première vague de travaux prévus cet été :

- Vidange du barrage
- Curage
- Intervention sur les différentes vannes (pris d'eau, vanne de chasse, vanne de dérivation, vanne de fond)
- Remise en eau.

Deux sujets ont fait l'objet d'échanges approfondis :

- La préservation de la faune aquatique
- Le devenir des matériaux retirés du barrage après la vidange et l'impact de leur évacuation sur La Balme (vie des riverains, impact sur l'activité touristique).

Concernant ce dernier point, il nous a été précisé que :

- La vidange du barrage aurait lieu début juillet. Ce sont 10 000 m3

d'eau qui seront évacués et cela devrait prendre entre 3h et 6h si les conditions favorables sont réunies.

- Le curage du barrage s'étalera sur 8 semaines. Les matériaux (limon et sable fin) seront évacués par camions aux bennes étanches et stockés à la Valette sur un terrain appartenant à EDF. Ces matériaux seront proposés aux personnes intéressées au printemps 2019.
- Un dispositif permettant le lavage des roues des camions au sortir du barrage et au sortir de la zone de stockage sera installé.

Les travaux sur le barrage proprement dit ne sont pas encore complètement finalisés. Ils seront présentés aux autorités de tutelle avant fin juin.

L'exécution des travaux aura lieu en 2019. Une nouvelle vidange n'est, a priori, pas prévue.

Il a été demandé à EDF de produire une information à destination des habitants de la commune. Cette information devrait nous parvenir courant mai.

(Commune et Communauté de communes)

LA BIBLIOTHÈQUE DANS SON RÉSEAU

La bibliothèque municipale de Rencurel a remis son rapport de fonctionnement 2017 (rapport envoyé au Service Lecture publique du Département et au Ministère de la Culture).

Quelques chiffres :

- La bibliothèque a un fond de 1 220 livres adultes et de 1332 livres jeunesse auxquels s'ajoutent environ 400 livres prêtés par la Halle, médiathèque tête de réseau de Pont-en-Royans.
- Outre les livres de la bibliothèque municipale, les 52 « emprunteurs actifs » ont accès aux 100 000 documents présents dans les 14 autres bibliothèques du réseau de bibliothèques de la Communauté de communes.
- 674 livres ont été prêtés aux 22 adultes inscrits à la bibliothèque et 1 389 livres jeunesse aux 30 enfants (tous les enfants scolarisés ne sont pas inscrits même s'ils bénéficient du service de la bibliothèque via l'école).
- 215 livres adultes et 143 livres enfants ont été prêtés aux lecteurs des autres bibliothèques du réseau.
- 5 bénévoles participent au fonctionnement de la bibliothèque (1,5 équivalent temps plein) : choix et équipement des ouvrages, prêt, constitution des lots de livres prêtés aux écoles en fonction des thèmes choisis par les enseignantes, navette entre la bibliothèque et la médiathèque tête de réseau...).



La bibliothèque a un budget modeste :

- Achats de livres : 650 €
- Equipement des ouvrages ; 245 €
- Dépenses informatiques (réseau) : 466 €

Elle bénéficie par contre des dons d'ouvrages (notamment par le biais de la bibliothèque partagée qui assure la présence des nouveautés en livres adultes) et de toute la ressource des autres bibliothèques du réseau.

La mise en réseau des 15 bibliothèques présentes sur le territoire de St Marcellin Vercors Isère Communauté (47 communes) illustre particulièrement bien ce que peut être la mutualisation des moyens entre communes rurales et communes plus urbaines, entre communes de tailles et de moyens financiers différents.

Les communes qui participent à cette mutualisation n'ont pas délégué leur compétence « lecture publique » (conférée par la loi) à l'intercommunalité. Elles ont mis leurs moyens en commun et se sont organisées pour que le réseau fonctionne au mieux. Et chaque commune contribue, par son implication, à la richesse du réseau au bénéfice de tous les habitants de la Communauté de communes.

Le réseau « Sud Grésivaudan », c'est donc :

- 15 bibliothèques. Dont 3 médiathèques « têtes de réseau » (Pont-en Royans, St Marcellin, Vinay) autour desquelles s'organise le prêt de livres entre bibliothèques
- 1 catalogue commun (plus de 100 000 ouvrages imprimés, plus de 9 000 documents audio-visuels) accessible par internet
- 1 site internet : <http://www.bibliotheques.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Le Département, via la Médiathèque Départementale de l'Isère (ex BDP), subventionne les médiathèques tête de réseau (3 postes aidés, entre 0,5€ et 1 €/habitant de subvention pour les achats d'ouvrages, aide pour les achats de véhicules...).

Pour emprunter des documents sur le réseau, il suffit d'être adhérent à l'une des 15 bibliothèques.

A Rencurel, la cotisation annuelle est de 6 € pour les adultes. La carte est gratuite pour les moins de 18 ans.

Pour tous renseignements, venir à la bibliothèque le mercredi entre 14h30 et 16h30 ou envoyer un courriel à bib.rencurel@orange.fr ou téléphoner à la mairie.

HISTOIRE D'EAU

Des compteurs sont installés à la sortie des captages qui permettent de savoir quelle quantité d'eau est consommée sur une période donnée.

Frédéric Lattard, agent technique de la commune, procède au relevé de ces compteurs 2 fois pas mois.



A la mi-mars, un relevé du compteur de la Fond a attiré son attention : il était anormalement élevé.

A l'évidence il y avait une fuite importante sur le réseau. Et comme nous sortions d'une période de froid intense, l'hypothèse d'un compteur mal protégé a été privilégiée. Mais il a fallu 4 jours pour identifier l'origine de la fuite.

Et c'était effectivement le compteur d'une résidence secondaire qui avait explosé sous l'effet du gel, le robinet d'arrêt n'ayant pas été fermé. Lorsque la fuite a été enrayée la consommation a repris son cours normal.

Les relevés de consommation sont transmis annuellement à l'Agence de l'eau qui est attentive à la performance des réseaux. Si une différence importante est constatée entre le volume d'eau théoriquement consommé et le volume d'eau facturé aux abonnés de la commune, une pénalité financière est appliquée à la commune pour l'inciter à mieux entretenir son réseau.

Dans le cas évoqué ci-dessus, ce n'est pas l'entretien du réseau qui est en cause mais la négligence d'un abonné.

Il serait donc injuste que la conséquence de cette fuite (4 000 m³ !) pèse sur le budget de la collectivité.

La règle qui s'applique est donc la suivante : la taxe de l'Agence de l'eau appliquée sur le volume d'eau anormalement « consommé » est facturée à l'utilisateur responsable de la fuite.

Il est à noter que cela doit rester exceptionnel car toute fuite à une incidence sur le coefficient de rendement du réseau, donc sur les subventions.

(Au jour le jour)

7 JUIN : CRITÉRIUM



Jeudi 7 juin 2018, la 4^{ème} étape du Critérium du Dauphiné (Chazay-sur-Ain > Lans-en-Vercors) traversera notre commune de Nord en Sud.

Grande première : les coureurs arriveront par le Mont Noir après être passés par St Pierre-de-Chérennes et le Faz. Ils descendront le Col de Romeyère en direction du village puis de La Balme avant de remonter les Gorges de la Bourne pour arriver aux Montagnes de Lans.

Le passage de l'épreuve par le Massif des Coulmes et le val de Rencurel est une belle opportunité pour donner un coup de projecteur sur notre commune. Et qui sait, si la montée du Col du Mont Noir depuis St Pierre-de-Chérennes tient ses promesses, c'est une épreuve encore plus prestigieuse qui pourrait emprunter l'itinéraire une prochaine année...

11 NOVEMBRE 1918 : COMMÉMORATION DU CENTENAIRE

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, un appel avait été lancé pour une recherche sur les personnes dont les noms figurent sur le monument aux morts de la commune afin de rendre moins abstrait l'évocation de leur souvenir.

Un premier travail a été fait en temps périscolaire avec les quatre enfants de CM2 du village, à partir des registres d'état civil de la commune. La tâche s'est révélée plus ardue qu'imaginé, les retranscriptions des décès n'ayant pas forcément été effectuées dans un délai rapproché.

Annie Glénat a pris la relève et, grâce à sa connaissance des différents sites internet susceptibles de nous apporter l'information manquante, nous avons pu réunir tous les éléments concernant les soldats.

Un travail similaire a été fait à St Julien et St Martin avec, en plus, le souhait de programmer des animations historiques et culturelles (conférences, projection de film...). Un groupe de travail s'est constitué, maintenant élargi à Rencurel. Prochaine réunion : lundi 30 avril à 14h à St Julien. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

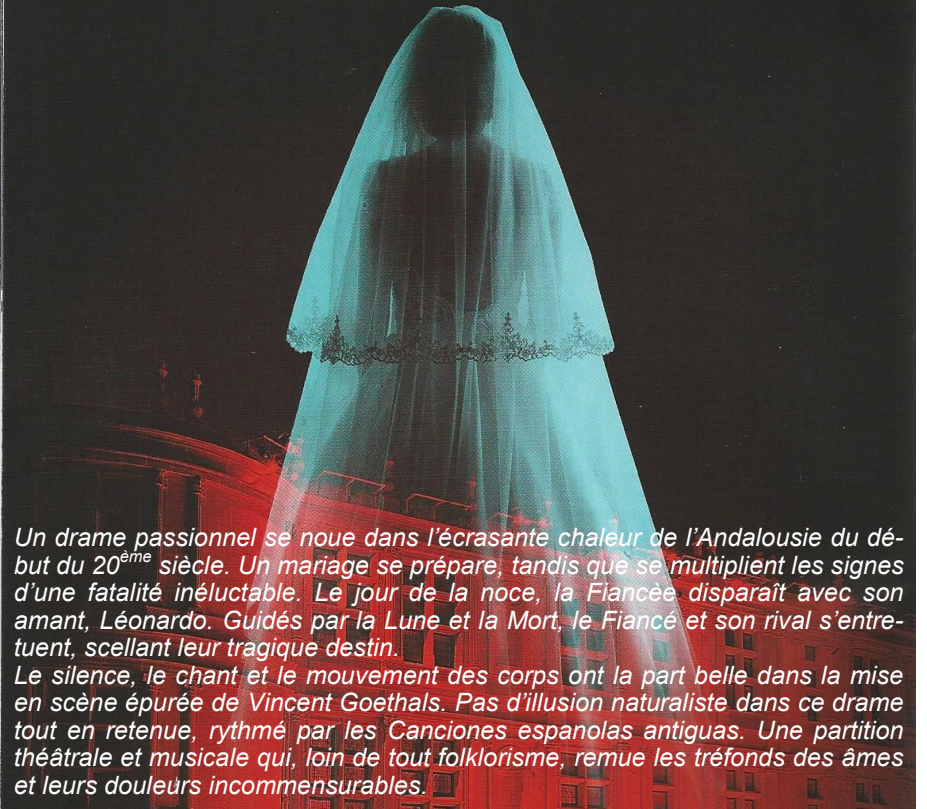
3 AOÛT : SORTIE THÉÂTRE À GRIGNAN

RAI (Rencurel Animation Initiative) propose pour la deuxième année une soirée théâtre en Drôme Provençale à l'occasion des fêtes nocturnes de Grignan.

La date retenue est le **VENDREDI 3 AOÛT 2018**

NOCES DE SANG

D'après Federico Garcia Lorca



Un drame passionnel se noue dans l'écrasante chaleur de l'Andalousie du début du 20^{ème} siècle. Un mariage se prépare, tandis que se multiplient les signes d'une fatalité inéluctable. Le jour de la noce, la Fiancée disparaît avec son amant, Leonardo. Guidés par la Lune et la Mort, le Fiancé et son rival s'entre-tuent, scellant leur tragique destin.

Le silence, le chant et le mouvement des corps ont la part belle dans la mise en scène épurée de Vincent Goethals. Pas d'illusion naturaliste dans ce drame tout en retenue, rythmé par les Canciones espanolas antiguas. Une partition théâtrale et musicale qui, loin de tout folklorisme, remue les tréfonds des âmes et leurs douleurs incommensurables.

Ce spectacle en extérieur se déroule devant la façade principale du Château, à 21 h. (places numérotées).

Le transport se fera en car :

- Départ de la Balme à 15h00 (à confirmer)
- Passage par St Julien, St Martin, les Goulets
- Retour après le spectacle aux alentours de 1h30 du matin

Les portes du château ouvrant à 19h30, **deux possibilités sont offertes pour le repas :**

- Soit un pique-nique tiré du sac,
- soit une restauration rapide proposée au bar du Bosquet (sur la terrasse Nord du château avec vue sur la Drôme Provençale)

Tarifs

Transport	12 €	Tarif tenant compte d'une participation de RAI
Entrée spectacle	20 €	Tarif groupe
Paiement par chèque de 32€ établi à l'ordre de RAI.		

Cette sortie ne pourra se faire qu'à partir de 30 participants minimum.

S'inscrire avant le 31 mai 2018 auprès de


- Céline Zanella 06 08 03 21 86

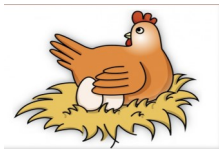
- Suzanne Gauthier 04 76 38 97 15/ 06 70 30 03 67

Conseils pratiques : L'organisation du Château fournit un coussin. Prévoir des vêtements chauds (spectacle en plein air).

(Au jour, le jour...)

AGENDA Avril - Mai

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 14 avril à 20h	Repas costumé	Salle de La Scie La Balme de Rencurel	ACCA La Diane de Rencurel
Lundi 23 avril à 19h	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Lundi 30 avril à 14h à St Julien	Groupe de travail « Centenaire de l'armistice du 11/11/1918 » St Julien-en-Vercors / St Martin-en-Vercors / Rencurel		
Mardi 8 mai à 11h	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	Stelle du pont du Violon	Commune
Vendredi 18 mai	Repas extérieur	A définir	Club de la Doulouche
Samedi 19 mai de 9h à 13h	Marché	La Balme de Rencurel	RAI



Rencurel Animation Initiative organise un

MARCHE AUX FLEURS, PLANTS

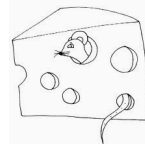
& PRODUITS DU TERROIR

SAMEDI 19 MAI 2018

LA BALME DE RENCUREL
de 9h00 à 13h00

**HORTICULTEURS : PLANTES FLEURIES,
COMPOSITIONS FLORALES, PLANTS POTAGERS ...
PRODUITS DU TERROIR : FROMAGES, MIEL, PAINS,
CHARCUTERIES, ŒUFS ET VOLAILLES FERMIERS,
PÂTISSERIES, CONFITURES ... FRUITS ET LEGUMES**

PRESENCE DE COMMERÇANTS ET ARTISANS CREATEURS DU VERCORS



Mercredi 23 mai à 19h	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Jeudi 31 mai à 19h	Conseil communautaire	Vinay Salle des fêtes	St Marcellin Vercors Isère Communauté

ANNONCES

Offre de services



Avocate au barreau de GRENOBLE,
Noëlie LATTARD vous propose
ses conseils et ses services
en droit pénal,
en droit de la famille et en droit civil.
N'hésitez pas à prendre contact
pour obtenir plus de renseignements.

6 passage du Lycée
38000 GRENOBLE
Tél. 06 46 56 94 13

lattard.avocat@gmail.com

Cherche à louer à l'année

Nous sommes 3 amies
et recherchons une maison et/ou
un atelier, une grange avec du terrain,
pour nous installer dans le coin.
Nous cherchons à louer.
Si vous avez des pistes, merci de
nous contacter.

Suzanne : 06 71 85 13 65

TAD Avril - Mai

Renaud Callet vous emmène
à Villard de Lans

Mardi 17 avril
Vendredi 27 avril

à Saint-Marcellin

Vendredi 11 mai
Jeudi 24 mai

Tarif aller-retour : 5 €
N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38

L'Air du Temps n°170

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : avril 2018
Directeur de la publication : Michel Eymard
Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Marie-Odile Baudrier, Mylène Borrelli, Michel Eymard, et des associations.

(Commune)

COOPÉRATION ENTRE COMMUNES VOISINES

La refonte des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017 n'a pas permis de réunir les communes du Vercors au sein d'une même entité.

Pour autant les opportunités ou les nécessités de coopération entre communes voisines, mais n'appartenant pas à la même Communauté de communes, ont-elles disparu ? A l'évidence, non !

COOPÉRATION AVEC VILLARD DE LANS POUR UN REMPLACEMENT D'ATSEM

Pendant les vacances d'hiver, Gwladys Horem, qui fait fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école de la Balme, est victime d'un accident de ski.

A la rentrée de février, Graziella Fanjas, momentanément dans l'impossibilité d'effectuer son service à l'agence postale communale suite à l'effraction commise dans la nuit du 6 février et aux dégâts occasionnés, est affectée au remplacement partiel de Gwladys Horem. Mais ce ne peut être qu'une mesure provisoire.

Se pose donc la question de trouver une personne disponible possédant les qualifications requises pour le poste.

C'est du côté de Villard de Lans que viendra la solution. Le service scolaire de la commune et Mme Borgraeve,

adjoindue aux affaires scolaires et à la jeunesse, ont tout mis en œuvre pour nous aider à trouver une solution.

Stéphanie Moras, ATSEM à temps partiel à Villard est intéressée par le poste. C'est l'occasion pour elle d'une nouvelle expérience.

Son service est réorganisé pour lui permettre de venir un maximum de temps à La Balme.

Depuis le 26 mars, Stéphanie Moras est présente les mardi, jeudi et vendredi à l'école de la Balme pour une durée globale de 21h30. Et ce jusqu'au 6 juillet ! Graziella est toujours présente le lundi et le mercredi matin.

Merci à Stéphanie Moras pour son volontariat. Merci à son service et à Mme Borgraeve d'avoir œuvré pour rendre ce remplacement possible.



RÉUNION COMMUNE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE RENCUREL, ST JULIEN-EN-VERCORS ET ST MARTIN-EN-VERCORS



L'idée était dans l'air depuis quelques temps. Elle s'est concrétisée le 4 avril dernier : les Conseils municipaux de Rencurel, St Julien et St Martin se sont réunis à St Julien pour voir si une coopération était possible pour mener à bien plusieurs actions :

- la fête du bleu du Vercors 2019
- la continuité des sentiers de randonnée entre Rencurel et St Martin en vue de rattacher la vallée de la Bourne au Vercors Drômois et inversement
- les actions et manifestations qui marqueront le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Il s'agissait aussi de voir :

- si des mutualisations peuvent se développer entre les différents services communaux (services techniques, administratifs, agences postales, ...),
- si des évolutions peuvent s'envisager au niveau scolaire,

- si des complémentarités peuvent être prises en compte dans le cadre de futurs aménagements (grange Marcon à St Julien, maison Locatelli à La Balme, ...).

Un état des lieux a aussi été entamé, concernant :

- la vie économique des communes : agriculture, entreprises, commerces, hébergements touristiques ou de loisirs
- les équipements communaux : salles, logements, services...
- les équipements sportifs et/ou de loisirs
- les équipements culturels
- les équipements ou services petite enfance
- les écoles
- les associations

Toujours dans l'objectif de voir si des coopérations existent déjà ou peuvent se développer, si l'ouverture à l'ensemble des habitants des 3 communes

est possible voire recherchée, si des problèmes similaires sont rencontrés et pourraient faire l'objet d'un travail en commun...

Des décisions ont déjà été prises :

- Fête du bleu : la commune de St Martin est pressentie pour organiser la fête du bleu 2019 (en 2018 la fête aura lieu à Lans-en-Vercors) ; accord pour proposer aux partenaires d'organiser conjointement la fête 2019 (dans un premier temps les communes désigneront chacune 2 élus référents)
- Sentiers : chaque commune désignera un élu référent chargé de faire avancer concrètement le dossier
- Centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018 : le groupe de travail mis en place sur St Julien et St Martin sera ouvert à Rencurel. Prochaine réunion le lundi 30 avril à 14h à St Julien.

Un grand chantier s'ouvre. Une volonté politique de le faire avancer s'est manifestée le 4 avril. Il faudra maintenant s'accorder sur les modalités les plus propices à le conduire. La question de l'implication des habitants des 3 communes dans la réflexion et dans l'élaboration de pistes d'évolution sera à définir rapidement.

Michel Eymard